

PROGRAMME DE FORMATION **AFGSU Actualisation**

MAJ 25/04/2024

Objectifs :

Réactualisation selon les dernières recommandations pour prendre en charge, seul ou en équipe, une urgence médicale en attendant l'arrivée d'un personnel plus qualifié.

Programme :

MODULE 1 – URGENCES VITALES

- ❖ Identifier et répondre à une urgence vitale avec le matériel d'urgence prévu : Défibrillateur, chariot d'urgence, oxygène, selon les dernières recommandations
- ❖ Alerter et transmettre, suivre les consignes
- ❖ Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

MODULE 2 – URGENCES POTENTIELLES

- ❖ Réactiver et actualiser ses connaissances sur les Urgences potentielles en lien avec l'actualité scientifique

MODULE 3 – LES RISQUES COLLECTIFS

- ❖ Réactiver ses connaissances sur Risques collectifs, les Situations Sanitaires Exceptionnelles, les plans ORSAN et ORSEC et les risques NRBC-E en lien avec l'actualité sanitaire

Durée :

Prix : 200,00 €

Public : Ensemble des professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique; professionnels titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique; accompagnants éducatif et social; techniciens de laboratoire ; assistants médicaux et ARM, titulaires d'une AFGSU de moins de 4 ans.

Prérequis : Détenir une AFGSU dont la date de validité n'excède pas 4 ans.

Moyens pédagogiques :

Tout le matériel sera apporté par le formateur, mannequins, défibrillateur, O2, sac d'urgence

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Pédagogie de découverte basée sur la prise en compte des connaissances déjà acquises
- ❖ Théorie et mise en situation adaptée au contexte et à l'expérience professionnelle de chacun

Modalités de suivi :





ORGANISME DE FORMATION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES
PROFESSIONNELS DE SANTE

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : Attestation d'actualisation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 2 qui sera délivrée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence avec lequel Sauveperformance a conventionné.

Nos formateurs :

Formateurs AFGSU habilités par le CESU à enseigner les gestes d'urgence

En conformité avec "l'Arrêté du 24 avril 2012 relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)", nos Formateurs sont des Professionnels de santé en exercice, depuis au moins un an, dans une structure de médecine d'urgence (SAMU, SMUR et urgences) des établissements de santé autorisés ou dans un service de réanimation, d'anesthésie-réanimation, où ils ont à prendre en charge des urgences vitales dans le cadre de leur activité professionnelle. Nos formateurs AFGSU sont titulaires de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2, actualisée conformément à la réglementation en vigueur.

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr